

Drusenheim, le 16 Août 2011

Objet : RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES A LA LEVEE ET AU POIDS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Grenelle de l'Environnement impose l'instauration d'une redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères avant **août 2014**.

Nous avons, depuis avril 2010, dans les 3 communes de la Communauté de Communes Rhin Moder, testé un mode de redevance incitative. Nous relevons, pour chaque foyer, le poids des déchets et le nombre de vidanges est comptabilisé. (période à blanc, pas de facturation effective).

Cette expérimentation a permis de diminuer le poids des ordures ménagères non valorisables de 290 kg/hab/an à 170 kg/hab/an **soit une baisse d'environ 40%**, ceci grâce à :



Le Comité Syndical a décidé de généraliser ce mode sur **l'ensemble du territoire du SMIEOM** (15 communes, soit 4 communautés de communes) et de l'appliquer **à compter du 1er janvier 2012**.




A compter du mois de septembre et jusqu'à la mi-décembre, des collaborateurs de la société SITA Alsace passeront dans vos foyers pour vous remettre **votre nouvelle poubelle de 240 litres à couvercle brun**. Elle sera équipée d'une serrure et d'une puce électronique. **La distribution se fera principalement en journée entre 9h et 19h**.

Pour les personnes qui ne sont pas à leur domicile à ces horaires, nous vous donnons la possibilité de faire récupérer votre poubelle par une personne de votre connaissance (voisin, membre de la famille, ami...).

Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire **AUTORISATION DE RÉCUPÉRATION DE MA POUBELLE** joint à ce courrier et le remettre à la personne que vous avez désignée.

Si lors du passage de SITA Alsace, vous n'êtes pas à votre domicile, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

S'offrent alors à vous plusieurs choix pour récupérer votre nouvelle poubelle :

-  Venir la chercher en soirée, dans votre commune, à une date précisée sur l'avis de passage
-  Venir la chercher au dépôt indiqué par SITA Alsace, aux jours, adresse et horaires précisés dans l'avis de passage
-  Uniquement pour les personnes ne pouvant se déplacer, prendre rendez-vous avec SITA Alsace pour se faire livrer la poubelle à son domicile

Au moment de la livraison de votre nouvelle poubelle, **la possibilité existe de garder votre ancienne poubelle grise pour la somme de 5 €** qui vous sera facturée ultérieurement. Dans le cas contraire, SITA récupèrera votre poubelle actuelle qui sera recyclée.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux personnes chargées de la distribution et de votre parfaite implication dans cette nouvelle démarche.

**ALLÉGER LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES GRÂCE AU TRI SÉLECTIF MÉTICULEUX,
C'EST PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT !**

Avant la fin de l'année, des réunions publiques seront organisées pour vous expliquer ce nouveau système de collecte et des précisions sur la tarification vous seront fournies.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.



Le Président

Robert METZ

P.J : Formulaire **AUTORISATION DE RÉCUPÉRATION DE MA POUBELLE**

AUTORISATION DE RÉCUPÉRATION DE MA POUBELLE



Je soussigné, **UTILISATEUR de la poubelle,**

Nom / Prénom
Adresse
Commune

Etant absent de mon domicile aux horaires de passage des collaborateurs de SITA Alsace chargés de la distribution des nouveaux bacs, **AUTORISE**


L'INTERMEDIAIRE

Nom / Prénom
Adresse
Commune

à récupérer ma poubelle de 240 litres équipée d'une puce électronique et d'une serrure.

Date :

Signature de l'**UTILISATEUR**

 Je souhaite acheter mon actuelle poubelle grise pour la somme de 5 €.

OUI NON

cocher la case correspondante

Date de livraison du bac à l'intermédiaire :

N° DE LA POUBELLE _____

Signature de l'**INTERMEDIAIRE**